

## Marrakech : Point sur la REUT

Dossier de la rédaction de H2o  
July 2022

Le Comité technique, bras opérationnel du Comité de vigilance instauré par le wali de la Région Marrakech-Safi, depuis le mois de novembre 2021, a annoncé l'adoption de plusieurs mesures de nature à assurer l'approvisionnement de la ville en eau potable et à garantir sa rationalisation dans un contexte marqué par une baisse considérable des retenues des barrages dans la Région Marrakech-Safi qui enregistre un déficit des apports de l'ordre de 40 %.

C'est dans ce contexte que la Régie autonome de distribution d'eau et d'électricité de Marrakech (RADEEMA), l'Agence du bassin hydraulique de Tensift (ABHT) et la Branche Eau de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) œuvrent ensemble pour gérer au mieux cette période critique afin d'assurer la continuité d'alimentation en eau potable de la "Ville rouge", à travers la réalisation d'investissements colossaux pour sécuriser l'alimentation de la ville à partir du barrage Al Massira et la généralisation progressive de l'utilisation des ressources non conventionnelles (eau usée traitée issue de la STEP pour l'irrigation des espaces verts de Marrakech. Parmi les golfs et la palmeraie, ce sont aujourd'hui 26 espaces verts et jardins de Marrakech d'une superficie totale de 228 hectares, qui font l'objet d'un projet d'irrigation à partir des eaux usées de la STEP. D'un montant de 64,7 millions de dirhams, ce projet cofinancé par la Direction générale des collectivités territoriales, le Plan national de l'assainissement mutualisé et la Commune de Marrakech, est en cours de réalisation pour une mise en service début 2023. Une borne à également été conçue par la RADEEMA pour encourager l'utilisation des eaux usées traitées à la demande, dont la première cible identifiée sont les entreprises de nettoyage et de travaux.

Parallèlement, des actions de rationalisation de la demande en eau sont engagées par la RADEEMA ainsi qu'un programme de détection des fuites et des messages de sensibilisation à la préservation de la ressource. De son côté, l'ABHT initie des audits sur l'efficacité hydrique des gros consommateurs d'eau potable (administrations, écoles, hôpitaux, hôtels, mosquées, etc.), qui sont conduits par des bureaux d'études experts à l'appui d'un financement de la Région. L'objectif est de mettre à disposition des établissements (une centaine au total) un diagnostic précis accompagné d'un plan d'action opérationnel visant la sobriété en eau.

Maghreb Arabe Presse (Rabat) - Africa